



Suis-je victime d'un dol ?

Par **Elleauerea**, le 27/12/2017 à 09:38

Bonjour,

Cela fait 1 moi et demi que nous avons emménagé dans un appartement dont nous sommes propriétaires. Or, depuis 1 mois et demi nous avons découvert les nuisances sonores de nos voisins du dessus : musiques, bruits de pas, bruits de chocs, bruits d'enfants qui courent etc. Nous avons confrontés nos voisins à deux reprises, de manière cordiale : la première fois ils se sont montrés compréhensifs, la deuxième un peu moins. Les bruits sont gênants du fait qu'ils durent tard (23H30 car les enfants sont en vacances) et nous devons nous lever très tôt pour aller travailler.

Nous pensons que l'ancien propriétaire était au courant car lors de notre première confrontation, nos voisins nous ont parlé de leur relation avec l'ancien propriétaire de notre appartement et nous ont même fait part d'une demande particulière : en effet, le jour de l'état des lieux de l'appartement (car l'appartement est resté équipé), l'ancien propriétaire a demandé aux voisins de ne pas mettre de musique ou de faire trop de bruits le temps que nous étions là.

Que faire dans cette situation ? Nous ne pouvons plus supporter ces nuisances.

Merci de votre aide.

Par **Lag0**, le 27/12/2017 à 11:00

Bonjour,

Avant de parler de dol, il faudrait déjà qualifier ces bruits. Sont-ce des bruits normaux de voisinage ou y a-t-il un problème d'isolation phonique au niveau du logement ?